



Fédération des Activités Postales
et des Télécommunications
25 rue des Envierges
75020 PARIS
01 44 62 12 00
<http://www.sudptt.org/>
sudott@sudott.fr

Monsieur Philippe Wahl
Président directeur Général de la Poste
9 rue du colonel Pierre Avia
75757 Paris Cedex

Objet : préavis de grève

Monsieur Le Président,

La fédération Sud PTT des activités postales et de télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée de 24 heures le mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00. Pour les services de nuit, ce préavis débutera le lundi 4 février à 17h00 et se terminera le mercredi 6 février à 7h00. Ce préavis de grève concerne l'ensemble des postiers, fonctionnaires, salarié-es de droit privé ou de droit public dans tous les services de La Poste.

Ce préavis est déposé dans le cadre de la journée de mobilisations intersyndicale et sociale du 5 février, la fédération SUD PTT revendique :

- Augmentation de 400 euros pour toutes et tous,
- Pas de SMIC en-dessous de 1700 €
- Pour un 13ème mois
- Le paiement du solde des 700 euros de la prime Macron
- Le versement de cette prime non minorée pour les temps partiels qui sont composés pour 80% de femmes
- Augmentation des retraites
- Suppression des taxes et autres impôts indirects injustes, à commencer par la TVA
- Rétablissement de l'ISF
- Gratuité des transports en commun

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Paris, le 29 janvier 2019

Le Secrétaire général.
Nicolas GALEPIDES